

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	- (2023)
Heft:	2
Artikel:	Les F-35 italiens : un état des lieux : entretien avec le CEMA italien
Autor:	Cavo Dragone, Giuseppe
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1042010

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Remise des premiers appareils F-35B en unités.
Toutes les photos © Marine italienne.

International

Les F-35 italiens : Un état des lieux – Entretien avec le CEMA italien

Amiral Giuseppe Cavo Dragone

Chef d'état-major des Armées italiennes

Amiral Cavo Dragone, où on est-on avec l'achat des F-35 en Italie ? Le Gouvernement italien a-t-il pu acheter le nombre d'appareils prévu ? Est-il resté un partenaire de 2^e niveau dans le consortium manufacturier composé des Etats-Unis, du Royaume Uni, de l'Italie, des Pays Bas, du Canada, de l'Australie, de la Norvège et du Danemark ?¹ A votre avis, au vu de la guerre en cours à la frontière orientale de l'Union européenne, ne serait-il pas utile d'en acheter un nombre plus grand ?

Le projet original d'achat des avions de combat F-35, réparti entre version A (*Conventional Take Off and Landing* – CTOL) et version B (*Short Take Off and Vertical Landing* – STOVL) était de 131 unités, dont 22 pour la Marine. Le projet d'achat était dimensionné pour remplacer les obsolètes *Tornado* et *AMX* de l'Armée de l'Air, ainsi que les *AV-8B* de la Marine. Celui-ci a dû être réduit à 90 unités, suite aux révisions du budget de la Défense décrétées par la soi-disant revue des dépenses (*spending review*).

Comme on pouvait le prévoir, en raison de la réduction du nombre d'avions commandé et des engagements pris avec la contrepartie américaine, notre pays a subi aussi une contraction industrielle conséquente de la part industrielle prévue à l'origine, avec une importante diminution des contrats en faveur de la société Leonardo auprès de la nouvelle structure FACO (*Final Assembly & Check Out*) de Cameri (Novare, au Piémont). A l'heure actuelle, 18 F-35 A ont été livrés à l'Armée de l'Air et 3 F-35 B à la Marine italienne.²

Sans doute, le développement du scénario géostratégique de ces derniers mois nous oblige à valoriser le potentiel offert par un instrument aérien de cinquième génération comme le F-35, dont les retours opérationnels, maintenant bien éprouvés, sont particulièrement exaltants. La Défense doit savoir évoluer afin de s'adapter aux menaces et être prête dans chaque situation et dans chaque moment à défendre le pays, en donnant une contribution substantielle aux alliances dont nous faisons partie, pour sauvegarder nos valeurs démocratiques communes. Pour cette raison, dans le cadre d'une réflexion continue adressée à la modernisation de l'instrument militaire en fonction des menaces émergentes, nous ne pouvons pas exclure la nécessité de devoir proposer à l'avenir une augmentation du nombre de ce type d'appareil.

Les frictions entre l'Armée de l'Air et la Marine ont été résolues par un compromis visant à gérer 50-50 trente F-35, afin de créer une force projetable maritime intégrée et basée à terre. Ne pensez-vous pas que la Marine a davantage perdu dans cet accord ?

Le F-35B est un avion très projetable et capable de soutenir avec succès les opérations militaires du type expéditionnaire. Ce type d'intervention peut être conduit soit depuis le sol, en utilisant des pistes austères et semi-préparées (doctrine : *expeditionary land-based*) soit de la mer en utilisant des navires porte-avions ou des navires amphibiens (doctrine : *expeditionary sea-based*).

Pour répondre à sa question, la capacité expéditionnaire de la Défense doit être intégrée dans l'optique d'un potentiel emploi conjoint et multi-domaine des forces à disposition. Le *lead* peut revenir à la Marine (dans le cas d'opérations *expeditionary sea-based*) ou à l'Armée de l'Air (pour celles *land-based*), en fonction du domaine opérationnel de référence. De plus, suite au redémarrage des travaux en vue d'accueillir les Joint Strike Fighters (JSF) de la base aérienne de la Marine de Grottaglie près de Tarente, dans

¹ Israël, Japon et Singapour sont des très bon acheteurs de F-35 même s'ils ne sont pas des pays-membres du consortium, mais des pays-acheteurs au moyen du *Foreign Military Sale* (FMS).

² L'entretien avec l'amiral Giuseppe Cavo Dragone a eu lieu le 5 août 2022.



Plusieurs vues de F-35B italiens lors de leur convoi vers l'Europe ainsi que lors d'opérations d'atterrissement sur le porte-aéronef ITS *Cavour*. Ce dernier a subi des transformations importantes de son pont d'envol afin de pouvoir accueillir le nouvel appareil, plus gros et plus lourd que son prédecesseur.



les Pouilles, la Défense développera un « Pôle Stratégique du Midi » qui comprendra la base aérienne de l'Armée de l'Air d'Amendola (Foggia, dans les Pouilles) comme point de repère pour les opérations *Air Expeditionary land-based* et la base de Grottaglie pour les opérations *Expeditionary sea-based* depuis des porte-aéronefs.

Je crois donc que la possibilité pour notre pays d'avoir une telle capacité interarmes est une valeur ajoutée. Rappelons-nous aussi que l'Italie dispose déjà d'avions F-35A, avec lesquels l'Armée de l'Air a déjà acquis une expérience opérationnelle et technico-logistique et manutentionnelle importante et qui pourra être transmise dans la gestion du F-35B (par la Marine).

Dernier point, mais pas le moindre, l'Italie peut se vanter d'une expérience de plus de trente ans dans le domaine des opérations de vol depuis des porte-aéronefs : cette capacité au service du pays et de l'OTAN a été utilisé plusieurs fois engagée dans des zones de conflit avec des résultats excellents. Je crois que, par le biais d'un partenariat de forces et de capacités opérationnelles, les deux forces susmentionnées, c'est-à-dire le « système Défense » dans son entièreté, peuvent tirer de grands bénéfices, optimisant les investissements nationaux et les avantages pour le pays.

Les F-35 italiens sont-ils tous produits à Cameri ?

Bien sûr. L'usine de Cameri a été la première FACO à avoir été activée en dehors des Etats-Unis, après l'usine de Forth Worth, au Texas. Par contre, une troisième FACO sera établie à Nagoya, au Japon. Elle a été créée pour assembler les F-35 japonais.

L'usine italienne a été conçue pour la construction des ailes et de parties du fuselage central, ainsi que pour assembler la totalité des avions italiens et ceux d'autres nations – à l'instar des Pays Bas. De plus, la Suisse serait intéressée à la production de ses propres F-35 par la FACO de Cameri.

La FACO italienne prévoit, au-delà de la possibilité d'expansion en faveur d'ultérieurs partenaires européens qui achèteront ce système d'arme, un centre exclusif de manutention, réparation, révision et mis à jour (*upgrade*) des avions tout au long de leur cycle de vie : *Maintenance, Repair, Overhaul & Upgrade – MRO&U*.

A l'heure actuelle, combien de F-35 italiens ont-ils été réellement livrés et sont déjà opérationnels ?

L'Armée de l'Air dispose de 16 F-35 dont les 15 premiers ont été alloués à la 32^e Escadrille d'Amendola, où sont basés aussi les deux F-35B de l'Armée de l'Air. Par contre, le dernier F-35A a été livré à la 6^e Escadrille de Ghedi (Brèche, Lombardie). La Marine dispose de trois F-35B, dont deux sont encore à la *Marine Corps Air Station* (MCAS) de Beaufort (USA) pour l'entraînement des pilotes et des mécaniciens et dont le retour en Italie est prévu pour la fin de l'année. Le troisième F-35B est alloué au *Gruppo di volo aerotattico* de la Marine (GRUPAER), qui sera rejoint au mois de novembre prochain par le

quatrième F-35B actuellement en phase de test auprès de la FACO de Cameri.

Pour quelle raison les F-35 italiens sont-ils allés en Islande ?

L'opération NORTHERN LIGHTNING III a comme objectif de préserver l'intégrité de l'espace aérien de l'OTAN, en renforçant l'activité de surveillance de l'espace aérien des membres de l'Alliance – y compris dans les pays qui n'ont pas les outils spécifiques pour la défense aérienne. L'Italie, comme des autres pays de l'OTAN, œuvre depuis des années dans cette mission d'*Air Policing* par rotation, au sein de l'Alliance.

Les ressources italiennes assurent le Service de surveillance de l'espace aérien islandais et mènent une activité d'entraînement conjointe avec le personnel de l'Icelandic Coast Guard et avec les autres Forces de l'OTAN redéployées dans la région. En particulier, dans la rotation parmi les nations engagées dans cette activité, l'Italie a employé quatre avions F-35A de la 32^e Escadrille, comme cela s'est déjà produit dans le passé, ce qui montre la grande polyvalence de cet avion de combat de cinquième génération.

Quels sont les caractéristiques des F-35 italiens ? Sont-ils différents de ceux produits aux Etats-Unis ou au Royaume Uni, par exemple ? Et leurs armements ?

Comme vous l'avez déjà rappelé, l'Italie est un pays partenaire du Programme F-35 avec les Etats-Unis, les Pays Bas, le Canada, l'Australie, la Norvège et le Danemark. Cela veut dire que notre pays peut participer au processus de développement de l'avion F-35 et orienter l'évolution de la plateforme, ainsi que des armements intégrés et certifiés pour l'emploi de l'avion, en concert avec les autres pays partenaires. S'il est vrai que le F-35 a été pensé au tout début pour être caractérisé par un important partage logistique et un haut niveau de standardisation, il est aussi vrai qu'au sein du programme du système d'armes du F-35, existe la possibilité de développer différentes typologies d'exigences pour l'intégration des capteurs ainsi que des armements sur l'avion :

- exigences « communes », c'est-à-dire, communes à tous les partenaires et donc présentes sur tous les avions partenaires ;
- exigences « partiellement communes » c'est-à-dire communes à plusieurs partenaires, mais pas à tous ;
- exigences « uniques » c'est-à-dire, développées par un seul pays.

Ceci rend les F-35 de chaque pays potentiellement différents en termes d'armements utilisables, même en gardant le partage logistique susmentionné et le système d'armes appelé à répondre aux défis des prochaines décennies.

G. C. D.

Propos recueillis par Oreste Foppiani, du Robert Schuman Centre, European University Institute.

